



# Groupe d'experts sur la recherche et l'intelligence (GERI) – mandat

Dernière mise à jour : 2021-04-13

## Objectif

Fournir des renseignements sur la gestion des données de recherche (GDR) au Canada à l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Le GERI devra fournir des preuves pour orienter la création de pratiques exemplaires en GDR au pays et guidera les communautés de recherche universitaires et les parties prenantes sur les nouvelles questions de politiques et de pratique.

## Raison d'être

- Encadrer les analyses qui rassemblent des preuves, et produire des rapports sur les questions d'intérêt national en matière de GDR.
- Assister ou conseiller les autres groupes d'experts de l'Alliance qui dirigent des études.
- Collaborer avec l'Alliance, d'autres groupes d'experts, ainsi que les communautés de recherche et de parties prenantes afin de faire progresser les connaissances sur la GDR au Canada.
- Cibler les lacunes dans les connaissances actuelles sur la GDR, notamment dans les pratiques, les avancées, la culture et les politiques au pays.

## Responsabilités

- Concevoir des approches adéquates pour rassembler des preuves sur les lacunes dans la GDR et formuler des recommandations fondées sur des preuves



à l'Alliance, aux autres groupes d'experts, et aux communautés de recherche et de parties prenantes.

- Collaborer avec le secrétariat de l'Alliance, le Conseil des présidents et les communautés de parties prenantes pour dresser une liste des priorités et des projets, révisée annuellement (généralement en janvier).
- Conserver les publications, notamment les résultats d'études menées ou appuyées par le GERI dans le dépôt de données de l'Alliance.

## Membres

Les membres du GERI proviennent de la communauté universitaire et la grande communauté de recherche, et sont choisis lors d'appels ouverts.

La coordonnatrice ou le coordonnateur de l'évaluation, de la recherche et de l'intelligence est un membre permanent du GERI et encadre les activités du groupe.

Lorsque nécessaire, le GERI mettra sur pied des groupes de travail. Les membres de ce groupe seront choisis lors d'appels ouverts dans le milieu de la recherche ou lors de discussions avec les parties prenantes concernées. Chaque groupe de travail doit inclure au moins un membre du GERI. Il n'est pas nécessaire que la présidente ou le président du groupe de travail soit une ou un membre du GERI.

Membre consultant spécial – une ou plusieurs personnes d'un groupe de parties prenantes qui peuvent choisir ou demander de s'impliquer auprès du GERI (le groupe complet ou un groupe de travail) sur une question ou un projet précis. Les consultantes ou consultants spéciaux ne sont pas des membres permanents du GERI.

Vous trouverez sur le site Web de [l'Alliance de recherche numérique du Canada](#) une liste à jour des membres.



## Durée du mandat

Les membres du GERI devront remplir un mandat renouvelable de deux ans, qui débute normalement en janvier.

Le mandat des membres du groupe de travail aura la même durée que le projet, soit habituellement moins d'un an.

## Fréquence des réunions

Le GERI se réunit généralement une fois par mois, à une fréquence déterminée par les membres de l'équipe selon le projet en cours et la disponibilité des membres.

## Président(e)s / coprésident(e)s

La présidence a un mandat de deux ans et est choisie par la directrice ou le directeur de l'Alliance et la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'évaluation, de la recherche et de l'intelligence en consultation avec le président ou la présidente précédente ou les membres du GERI. La coprésidence est encouragée, mais non obligatoire.

## Comptes-rendus des réunions

L'ordre du jour et les comptes-rendus seront déposés dans le dossier du GERI sur l'espace Google Disque de l'équipe de l'Alliance.